



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

construction aéronautique

Question écrite n° 33181

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'élaboration du prochain contrat de plan 2000-2006 entre l'Etat et la région Auvergne. Ce contrat de plan doit permettre à l'Auvergne d'entrer dans le xxie siècle avec les meilleurs atouts. Dans ce cadre, il désire évoquer la situation de l'entreprise Pechiney-Rhenalu d'Issoire. Sa vocation première est d'être spécialisée dans le laminage des sillages d'aluminium hautes performances et de soutenir le développement d'Airbus-Industrie. Pour Airbus, le début des années 2000 devrait voir le lancement du nouvel appareil très gros porteur A 3XX, dont le dimensionnement de la structure est sans commune mesure avec les avions de la gamme actuelle. La fabrication des pièces du futur A 3XX réclamera des équipements spécifiques qui n'existent pas aujourd'hui en Europe. En ce qui concerne les produits laminés à Issoire, de grosses adaptations seraient à envisager, pour un montant global d'environ 250 MF. L'élément majeur serait un banc de traction d'une puissance de 15 000 tonnes, sachant que le banc le plus puissant de Pechiney-Rhenalu Issoire n'atteint que 6 000 tonnes. L'investissement de tels équipements lourds est très difficile à justifier par des calculs de rentabilité classiques. Il s'agit bien d'une décision structurelle qui devrait être soutenue par le contrat de plan, compte tenu de ses implications européennes, nationales et régionales. Dans la lutte économique que se livrent Boeing et Airbus, est-il envisageable que des pièces stratégiques du futur A 3XX ne puissent se fabriquer qu'aux Etats-Unis ? Il lui demande comment il entend prendre en compte ce dossier important pour Airbus, car il serait dommageable pour la région Auvergne, mais aussi pour la France que ces pièces dépendent des Etats-Unis. Il souhaiterait connaître son sentiment à ce sujet.

Texte de la réponse

La société Rhenalu a, pour le site d'Issoire, un projet d'investissement d'un nouveau banc de traction, en particulier capable de répondre aux besoins du futur avion A 3XX. Pechiney indique que l'acquisition récente par le groupe de l'usine de Ravenswood, qui possède déjà un banc de traction (13 000 tonnes), permet de différer l'investissement à Issoire, offrant ainsi une excellente opportunité de le définir en fonction du futur avion A 3XX dont les dimensions définitives ne sont pas encore connues. Cet investissement n'est donc pas remis en cause par Pechiney mais différé. La combinaison des installations de traction actuelles d'Issoire qui vont être rallongées pour les tôles minces et celles de Ravenswood pour les longerons épais permet de satisfaire la demande d'Airbus Industrie pour ses nouveaux avions A 340-500 et A 340-600 dans les meilleures conditions de rentabilité et de technicité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33181

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 juillet 1999, page 4504

Réponse publiée le : 1er novembre 1999, page 6330